

Mesdames et messieurs,

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des **opérations de mutation nationales et interacadémiques** des agents titulaires appartenant aux corps administratifs, sociaux, de santé et ATRF.

Les inscriptions doivent être réalisées sur le site **AMIA** :
<https://amia.phm.education.gouv.fr/amia/Amia>

1. Mutation inter-académique des AAE et des SAENES et mutation nationale des MEN et des CTSSAE :

Saisie des vœux : du mercredi 4 décembre 2024
au mardi 7 janvier 2025 inclus

Édition de la confirmation de demande de mutation,
signature du responsable hiérarchique et transmission du mardi 7 au lundi 13 janvier 2025
à la DPAE :

Transmission du dossier (*Annexe M3A ci-jointe + CREP + CV + lettre de motivation*) par le candidat sur poste jusqu'au jeudi 23 janvier 2025 inclus
profilé à la structure demandée

2. Mutation à gestion déconcentrée des ATRF, ADJAENES, INFENES et ASSAE :

Pré-inscription : du jeudi 2 au jeudi 30 janvier 2025 inclus

Saisie des vœux précis -
Académie de Mayotte : à compter du 31 janvier 2025*

** Une circulaire académique précisant les modalités de gestion vous sera communiquée ultérieurement.*

Points d'attention :

- le calendrier communiqué ce jour est fixé au niveau national, tout aménagement local pour s'adapter aux congés scolaires de l'académie de Mayotte est impossible.
- en l'absence de transmission des dossiers (confirmation et justificatifs) dans les délais impartis, la demande de mutation sera automatiquement annulée.

Les dossiers de mutation doivent être transmis à l'adresse dpa@ac-mayotte.fr